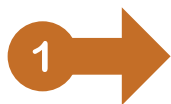


NOTRE OFFRE

INTEGRER LES RPS DANS LE DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP)

La loi du 2 août 2021 replace le DUERP au cœur du dispositif de prévention. Epistème vous accompagne afin d'intégrer vos RPS dans le DUERP, répondre aux obligations réglementaires et disposer d'un outil de pilotage et de prévention **adapté à vos enjeux**.

MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT



Vous avez **déjà une première évaluation de vos RPS** (baromètre, diagnostic, ...) nous vous aidons à coter vos RPS, les intégrer dans le DUERP et **élaborer un plan de prévention** (3 à 4 ateliers avec votre comité de pilotage).

OU



Vous **débutez votre démarche de prévention**, nous vous aidons à former un comité de pilotage sur ce sujet, à repérer vos RPS (diagnostic approfondi ou évaluation ciblée par unité de travail) et à **bâtir votre plan de prévention** (proposition d'une démarche sur mesure en fonction des spécificités de votre organisation : taille, contexte, enjeux).



LES + EPISTEME

- Des consultants expérimentés dans l'évaluation et le pilotage des démarches de prévention RPS.
- Une **démarche pragmatique** afin que votre DU soit un **outil opérationnel** de prévention et de gestion des RPS
- Un **transfert de compétences** afin que vos équipes s'approprient la thématique et fassent vivre la démarche dans la durée

